

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2025

PRÉSENTS : Thierry DUPUIS, Alain SICARD, Myriam FANGET, Catherine THOINON, François CAROBBIO, Sylvain ORENGA, Myriam CROUZIER, Emmanuel BRION, Sandrine BALLANDRIN, Aurélien SICARD, Jérémie RYNOIS, Maxime SABRAN, conseillers municipaux.

ABSENTS OU EXCUSÉS : Christian BOUILLET, Virginie BACLET, Christophe MEURENAND, Agathe DORMANT, conseillers municipaux.

Présents : 12 Pouvoirs : 0 Votants : 12

La Séance est ouverte à 18 heures 00.

Maxime SABRAN a été désigné secrétaire de séance.

Les décisions mentionnées ci-après ont été votées à l'unanimité sauf précisions.

Après avoir approuvé le compte-rendu de la séance du 10 novembre 2025 le conseil a :

ÉTÉ INFORMÉ de l'état d'avancement du dossier relatif au transfert des compétences eau et assainissement à la communauté de communes à compter du 1^{er} janvier 2026.

VALIDÉ l'avenant n°1 à la convention d'urbanisme passée avec la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon pour la gestion de l'instruction des dossiers d'urbanisme. A compter du 1^{er} décembre 2025, tous les dossiers seront enregistrés en mairie et transmis au service urbanisme de la communauté de commune pour instruction.

ÉTÉ INFORMÉ du plan de financement proposé par le Syndicat d'Energie et de E-communication de l'Ain pour la desserte électrique de la future borne de recharge pour véhicules électriques qui sera prochainement installée sur le Parking du Champ de Foire. Le reste à charge pour la commune s'élève à 625 €, pour un coût total de 1 500 € TTC.

APPROUVÉ trois conventions de passage à établir avec les propriétaires concernés par le dévoiement d'une canalisation d'eau potable à Arthurieux.

VALIDÉ le remboursement à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'une somme de 630 € correspondant à l'assurance des actifs en engagement simple, les retraités et bénévoles dans le cadre des activités du Service Local d'Incendie et de Secours de la commune.

La séance est levée à 18 heures 45.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Thierry DUPUIS

Maxime SABRAN